N°48 - JUILLET 2025

BRESSON Mag'

DOSSIER
Bresson, un village tranquille...
Page 18

Actions municipales
80ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945
Page 3

Portraits
Antoine AMARE
Page 8

Vie scolaire
Les voyages des élèves
Page 10

Vie sociale
Age'ilité
Retour sur le 12 avril
Page 21

ÉDITO

Chères Bressonnaises et chers Bressonnais,

L'été est là avec ses pics de chaleur et ses intermittentes averses. La commune a mis en place une salle fraîcheur ; il vous suffit d'appeler la mairie pour connaître les modalités de fonctionnement en période de canicule.

L'été est là avec ses nuits chaudes et étoilées mais aussi l'arrivée des incivilités qui vont avec : cambriolages, dépôts sauvages et nuisances sonores. Le nombre grandissant de vos appels ou de vos courriels signalant tout ce qui génère un quotidien moins sécurisant a conforté notre décision quant à l'arrivée des caméras de vidéoprotection. Je suis quelqu'un qui n'aime pas promouvoir la peur et laisser s'installer les problèmes. Aussi, grâce à ces caméras, nous diminuerons l'impact des nuisances qui augmentent. Notre fierté, c'est que grâce aux subventions, une caméra sur deux sera payée par les aides.

L'été est là avec ses animations de village, comme la kermesse de l'école et le fameux bal des Bressonnais. Tous ces moments festifs et heureux font vibrer la vie de notre commune.

L'été est là avec la fin de l'année scolaire, le retour sur les voyages des élèves bressonnais et la fin d'année avec son lot de festivités.

L'été est là et il passe vite ! Alors, profitez de ces bons moments en famille, entre amis. Prenez contact avec les personnes que vous connaissez qui souffrent de la chaleur et on se retrouve à la rentrée.

Bonne lecture,

Audrey GUYOMARD
Maire de Bresson

BRESSON

Actions **municipales** /3

La vie à **Bresson** /7

La vie **scolaire** /10

Les **associations** /12

Grenoble-Alpes **Métropole** /19

Dossier : La vtranquillité /20

Action **sociale** /23

Brèves /25

Etat **civil** /28

Agenda /28

Informations **pratiques** /28

Information - Exonération taxe foncière à BRESSON

Le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties, pour une durée de trois ans, des logements achevés avant le 1er janvier 1989 ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie et de fixer ce taux d'exonération à 50%. La délibération DEL20240916_04 permet de bénéficier de l'exonération votée, les habitants souhaitant en bénéficier doivent envoyer au SDIF de Grenoble (par la messagerie sécurisée de leur compte impots.gouv.fr), les éléments justifiant des travaux effectués. Il n'y a pas de formalisme particulier. Vous trouverez l'ensemble des détails ci-après :

"Pour bénéficier des exonérations prévues à l'article 1383-0 B du CGI ou à l'article 1383-0 B bis du CGI, le propriétaire doit adresser au service des impôts du lieu de situation des biens, avant le 1er janvier de la première année au titre de laquelle l'exonération est applicable, une déclaration sur papier libre.

S'agissant de l'exonération prévue par l'article 1383-0 B du CGI : la déclaration doit comporter tous les éléments d'identification des biens, dont la date d'achèvement des logements. Elle doit être accompagnée de tous les éléments justifiant de la nature des dépenses et de leur montant.

En pratique, la justification de la date d'achèvement du logement peut être apportée, notamment, par la production de l'acte notarié constatant l'acquisition immobilière s'il mentionne la date d'achèvement, soit par la production de la déclaration d'achèvement des travaux mentionnée aux articles R. 460-1 et suivants du code de l'urbanisme dans leur version en vigueur avant le 1er octobre 2007, ou par la production de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité désormais prévue à l'article R. 462-1 du code de l'urbanisme.

S'agissant de l'exonération prévue par l'article 1383-0 B bis du CGI, la déclaration doit également comporter tous les éléments d'identification des biens.

Elle doit être accompagnée de tous les éléments justifiant que la construction remplit les critères de performance énergétique mentionnés au I-B-2 § 290. À titre pratique, les services retiennent comme justificatif une copie du certificat mentionnant l'attribution du label par l'organisme certificateur (Promotelec, Cerqual, Céquami, Certivéa, etc.)."

Les personnes devront envoyer les éléments avant le 31/12/N pour bénéficier de l'exonération de taxe foncière N+1.

Scanner le QR Code pour lire l'ensemble des informations à ce sujet :

Un Nouveau "Jardin du Souvenir" pour la Commune

Un espace de recueillement essentiel a récemment vu le jour dans notre cimetière : le "Jardin du Souvenir".

Sa création a été inaugurée à l'occasion du "Printemps des Cimetières", événement qui s'est tenu les 16, 17 et 18 mai derniers.

Ce lieu de dispersion, conçu pour offrir un cadre digne et apaisant, permettra aux familles de se recueillir et d'honorer la mémoire de leurs proches. Une belle avancée pour notre commune, offrant un espace de quiétude et de souvenir pour tous.

80ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

L'événement que nous préparions depuis novembre 2024 a été un véritable succès. De multiples réunions avec nos partenaires ont permis d'élaborer deux scénarios météo, garantissant la réussite de cette journée mémorable. Différents ateliers ont été proposés aux habitants petits et grands pour confectionner les guirlandes de fanions, les fleurs en crépons, les cocardes (sur le temps périscolaire)...

Nous tenons à exprimer notre immense gratitude à tous ceux qui ont fait de cette journée une immersion historique :

- Le Groupe de Reconstitution de la Libération du Dauphiné pour un décor d'un réalisme saisissant.
- Histo-bus et Take a Break, ainsi que le Sou des Écoles, qui ont assuré le ravitaillement tout au long de la journée.
- Les danseurs de Ludo Lindy et le groupe Rococo Bicyclette pour une ambiance d'époque entraînante.
- La chorale Bres'song et les musiciens de GAM pour une cérémonie et un défilé parfaitement en harmonie avec l'esprit de la journée.
- Les émouvants témoignages de Monsieur Horvath, Chevalier de la Légion d'Honneur et ancien maquisard ; de Monsieur Snodgrass, notre invité américain ; des élu(e)s du Conseil Municipal des Enfants ; et de la petite Louna Cavagna, CMJ de Berg, venue témoigner de l'arrivée en Provence de son arrière-grand-père pour libérer la France.
- Le groupe Patrimoine pour l'exposition captivante des fresques murales de l'époque de la garnison.
- Brigitte Périllié pour l'exposition "Les Égales", qui met en valeur des femmes résistantes de l'Isère.
- Force et Carton et Jessica Maquillage pour leur précieuse contribution.

Un grand merci également à tous les visiteurs venus nombreux et en tenues d'époque, qui ont contribué à rendre cette immersion encore plus crédible.

On s'y croyait vraiment ! C'était beau et émouvant.

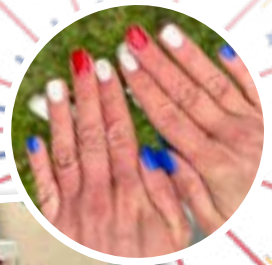

Louna Cavagna, CMJ de Berg

Actions **municipales**

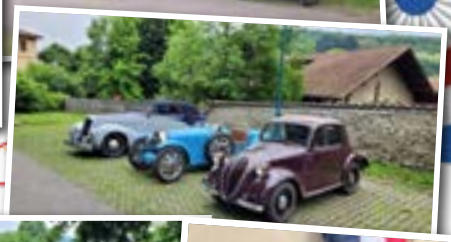

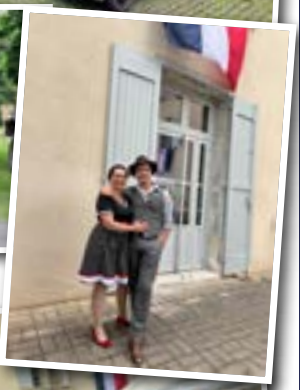

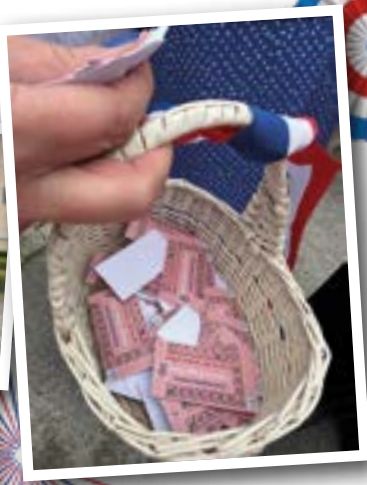

Hommage à Agnès Dulou : Une vie de dévouement pour Bresson

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'Agnès Dulou, survenu le 23 juin 2025. Née le 7 août 1936 à Artonne, dans le Puy-de-Dôme, Agnès a mené une vie riche en engagements et en dévouement, laissant une empreinte indélébile partout où elle est passée, et particulièrement à Bresson. Son inhumation a eu lieu le 27 juin 2025 dans sa région natale, à Artonne, où elle a rejoint son époux, Jacques Dulou, décédé en 2008.

Un parcours professionnel et familial dédié au service des autres

Infirmière de profession, Agnès a débuté sa carrière à Clermont-Ferrand, y exerçant avec passion jusqu'à son mariage en 1961 avec Jacques Dulou. Cette même année, le couple s'installe à Saint-Martin-d'Hères. Agnès poursuit alors son engagement auprès des malades en travaillant comme infirmière en chirurgie à l'hôpital de Grenoble, où elle a sans doute démontré son sens aigu de l'écoute et de l'aide à autrui. De cette union sont nés trois enfants qui ont fait sa fierté : Françoise, Frédéric – bien connu des Bressonnais en tant que boulanger "au pain santé" – et Christophe.

L'arrivée à Bresson et un engagement citoyen florissant

C'est en 1981 qu'Agnès Dulou choisit de s'établir à Bresson. Son intégration au sein du village fut rapide et naturelle, facilitée par son exceptionnelle sociabilité et sa capacité innée à créer du lien. C'est à Bresson qu'elle a pleinement épanoui son engagement citoyen, faisant de la vie associative et municipale le cœur de ses préoccupations. Parallèlement à cet investissement communautaire, elle a continué à mettre ses qualités humaines au service des familles en devenant assistante maternelle, un rôle qui reflète également sa bienveillance.

Une élue au service de sa commune

Très impliquée dans la vie sociale de Bresson, Agnès Dulou s'est investie avec une profonde conviction dans la vie municipale. Elle a fait partie intégrante de l'équipe municipale de 1983 à 1989. Forte de cette première expérience, elle a ensuite continué à servir sa commune en tant que deuxième adjointe aux côtés de monsieur Jean-Pierre Chavant, de 1989 à 1995. Durant ces mandats, elle a œuvré sans relâche pour des projets structurants qui ont marqué l'histoire et le développement de Bresson.

Son action a été déterminante dans l'aboutissement de projets essentiels pour la vie quotidienne des habitants. Elle a activement contribué à la concrétisation de l'école, un lieu central pour la jeunesse du village. La bibliothèque fut un autre de ses grands chantiers ; elle la considérait elle-même comme "un fil rouge de sa vie", soulignant ainsi l'importance qu'elle accordait à la culture et à l'accès au savoir pour tous. Son engagement a également permis l'établissement d'une convention significative entre la mairie d'Eybens et la mairie de Bresson, offrant un tarif spécifique aux Bressonnais pour l'inscription au centre de ressources et de compétences (CRC) d'Eybens, une mesure concrète en faveur des familles.

Humanité et soutien indéfectible au CCAS

L'humanité d'Agnès Dulou s'est manifestée de manière particulièrement émouvante au sein du centre communal d'action sociale (CCAS) de Bresson, où elle était très impliquée. Son dévouement pour autrui l'a conduite à offrir un soutien précieux et désintéressé à la famille de Rémi, un petit garçon ayant été victime d'un accident dans l'étang du golf de Bresson. Faisant preuve d'une empathie rare, Agnès n'hésitait pas à se rendre deux fois par semaine auprès de la famille pour les aider et les accompagner dans la rééducation de Rémi. Ce geste de solidarité, accompli loin des projecteurs, témoigne de la générosité et du grand cœur qui l'animaient.

Une retraite méritée et un souvenir impérissable

En 1998, Agnès est retournée dans sa région natale, le Puy-de-Dôme, pour y vivre une retraite amplement méritée. Elle y a emporté avec elle la richesse des expériences vécues et les valeurs profondes forgées durant toutes ces années d'engagement municipal et associatif au service de Bresson. Son souvenir reste vif dans le cœur de ceux qui l'ont connue et côtoyée.

Madame la maire se souvient d'une élue empathique et profondément impliquée, dont la bienveillance rayonnait sur toutes ses actions. Le conseil municipal se joint à elle pour lui rendre un hommage appuyé, reconnaissant en Agnès Dulou une figure marquante de l'histoire récente de Bresson, dont l'héritage d'engagement et de solidarité perdurera au sein de notre communauté.

Portrait du village : Antoine AMARE

Un gardien en Devenir !

Antoine AMARE, né le 20 avril 2012, est un jeune Bressonnais dont l'histoire avec le football débute à 11 ans. Alors qu'il joue au tennis depuis près de cinq ans, une invitation chez un copain l'amène à participer à un entraînement de foot avec lui, à l'Olympique Club d'Eybens.

Très à l'aise, assez doué et prenant beaucoup de plaisir, cet espace de jeu est vite devenu, à ses yeux, bien plus qu'un simple terrain de foot. Une fois licencié, son talent ne passe pas inaperçu.

Antoine est repéré lors d'un tournoi en septembre 2023 par l'Olympique Lyonnais, puis invité plusieurs fois par ce club professionnel à partir de mars 2024.

En parallèle, dès octobre 2024, il participe aux sélections de la LAurA Foot.

Cette sélection s'effectue en plusieurs étapes : quatre tours au niveau District, puis trois au niveau Région, sur des tournois en demi-journées. Quelques clubs en repérage sont présents, dont l'AS Monaco et l'ESTAC Troyes, qui s'intéressent à ce jeune joueur très prometteur.

À l'issue de cette sélection, parmi les 12 000 licenciés nés en 2012, 24 joueurs de champ et 3 gardiens sont retenus pour un stage d'entrée au pôle espoir LAuRA Foot, structure située sur l'ancien site de formation de l'Olympique Lyonnais.

Ce stage de trois jours, mêlant entraînement intensif et divers tests physiques et médicaux, écrème encore ce groupe pour le réduire à 16 joueurs de champ et 2 gardiens, dont Antoine fait partie.

Pour deux ans (août 2025 - juillet 2027), Antoine évoluera en double licence : sous la bannière de la région (pour les entraînements et matchs inter-régions) et avec le club d'Eybens pour les matchs de la saison régulière.

Son avenir semble tout tracé puisque, pour la saison 2027-2028, l'AS Monaco lui a proposé, le mercredi 18 juin dernier, de signer un Accord de Non-Sollicitation pour accéder à son centre de formation jusqu'en 2030.

Son plus grand rêve ? Faire partie des meilleurs ! Qui sait, à 18 ans, avoir un contrat pro dans un club de football professionnel et, pourquoi pas, une sélection en équipe de France !

L'Engagement continu des Conseillers Municipaux Enfants

Toujours aussi actifs, les conseillers municipaux enfants se sont retrouvés lors de différentes réunions et conseils municipaux enfants en cette fin d'année scolaire. Motivés par leur expérience, les conseillers municipaux enfants souhaitent continuer à s'investir sur la commune à l'issue de leur mandat. Afin d'ouvrir cette opportunité au plus grand nombre d'enfants Bressonnais, et au-delà du cadre scolaire, le CME deviendra ainsi un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Plus d'informations seront communiquées à partir de la rentrée.

Dernièrement, les jeunes élus ont rencontré Célestine Anderson, une jeune Bressonnaise qui leur a présenté un dossier de sensibilisation sur les hérissons. Cette initiative citoyenne les a vivement enchantés et leur a appris beaucoup de choses sur l'importance cruciale des hérissons dans la biodiversité de notre village.

Les hérissons

Célestine est venue présenter son exposé sur les hérissons au CME.

« Un jour, en me promenant à Bresson, j'ai vu un hérisson mort, et cela m'a fait de la peine, car c'est un animal inoffensif et utile pour la planète. Alors, j'ai fait des recherches sur cet animal, car je voulais le mettre en valeur pour pouvoir le protéger.

Pour que vous puissiez mieux connaître cet animal, voici quelques informations sur lui :

Les hérissons sont des mammifères d'Europe qui vivent principalement dans les jardins et les forêts. Ils ont plus de 7 000 piquants qui leur servent à se protéger de leurs prédateurs (blaireaux, renards, hiboux) quand ils se mettent en boule. Malheureusement, ces piquants ne sont pas suffisamment résistants aux pneus des voitures et aux tondeuses.

Pourtant, les hérissons sont des alliés pour nos jardins, car ils mangent certains insectes comme les limaces, les escargots, les perce-oreilles, les chenilles, etc.

Le hérisson est un animal nocturne ; donc, si vous en voyez un la journée, c'est qu'il a peut-être besoin de votre aide. Vous pouvez les aider en les mettant dans un endroit au calme et/ou en contactant un centre de sauvegarde de la faune sauvage comme le Tichodrome situé au Gua (38450) ou une clinique vétérinaire.

Pour aider cette espèce, vous pouvez fabriquer un petit nid (et oui, cela a le même nom que l'habitat des oiseaux !).

Mais pas sûr que les hérissons y resteront tout le temps, car ils changent souvent de nids ; ils peuvent en effet marcher, en une nuit, de 500 m à 3 km.

Pour fabriquer ce nid, vous pouvez prendre une caisse en bois et la remplir de feuilles mortes, puis la cacher sous une haie.

Protéger les hérissons, c'est protéger plein d'autres espèces de la faune et de la flore. »

Célestine

Cabinet médical

Qui n'a pas eu la préoccupation, un jour, de rechercher pour lui ou un proche un médecin traitant ?

Aussi, quand le Docteur TRILLAT a appelé la mairie pour savoir si un local était disponible, il n'a pas fallu longtemps aux élus pour lui dire "oui" et lui proposer un cabinet en lieu et place d'un appartement jusqu'alors utilisé par la famille ukrainienne. Hasard du calendrier ou heureuse coïncidence ? Les étoiles se sont alignées car, dans le même temps, la famille ukrainienne venait d'annoncer son départ, laissant cet appartement vacant.

Les démarches administratives et urbanistiques, ainsi que les travaux réalisés, verront l'ouverture du cabinet avec un puis deux médecins à venir...

Comme tous les médecins, il viendra avec sa patientèle, mais il libérera quelques places pour les Bressonnais. Pour l'instant, pas besoin d'appeler la mairie pour demander à être sur une liste d'attente ; tout se décidera après son installation.

Adresse du cabinet : 4 place des Tilleuls

Ouverture prochainement.

La Buvette Communale de l'Allée des Tilleuls

La buvette communale : Un espace de vie et de partage pour les associations bressonnaises

Créée en 2019 pour le club de pétanque, la buvette communale a été ouverte par l'actuelle municipalité à toutes les associations Bressonnaises. Accessible les jours de marché (jeudis de 16h30 à 19h30), elle vise plusieurs objectifs : permettre aux associations de se faire connaître, animer le marché, créer du lien social, offrir un lieu de rencontre entre habitants et générer quelques recettes pour leurs budgets.

Toutes les associations peuvent obtenir une autorisation de débit de boisson au public auprès de la mairie. Cependant, la loi limite cette possibilité à cinq fois par année civile (ou dix fois pour les associations sportives).

Pensez à vous positionner pour la rentrée !

TAXI BS — Le nouveau taxi à Bresson, dans la continuité familiale

La commune de Bresson a le plaisir d'accueillir un nouveau visage bien connu : **TAXI BS** reprend officiellement le flambeau de l'ancien **TAXI SPINELLA**, poursuivant ainsi une belle tradition familiale de proximité et de service de qualité.

TAXI BS est à votre disposition pour tous types de déplacements, assurant une prise en charge personnalisée et fiable :

- **Transports particuliers et professionnels** : Pour vos trajets quotidiens, rendez-vous d'affaires ou déplacements privés.
- **Transports médicaux** : Entièrement conventionné CPAM, TAXI BS prend en charge vos trajets vers les centres de soins, hôpitaux ou consultations.
- **Accompagnement personnalisé** : Un service attentif à vos besoins spécifiques.
- **Disponibilité 7j/7** : Sur simple rendez-vous ou à la demande, pour une flexibilité maximale.

Ponctuel, sérieux et toujours à l'écoute de sa clientèle, TAXI BS s'engage à assurer un service irréprochable, fidèle à l'excellence et à l'engagement de son prédécesseur.

Basé à Bresson

Disponible sur rendez-vous ou à la demande

Contact : 07 85 14 58 91

Site internet : http://www.taxibs.fr

La vie **scolaire**

Voyage & activités

Les CM1 & CM2 à Paris

La classe de CM1-CM2 de la commune s'est rendue à Paris les 11, 12 et 13 juin dernier pour une classe découverte au programme bien rempli.

Le matin du 11 juin, les élèves, dont les élus du conseil municipal des enfants, se sont rendus au **Palais du Luxembourg** pour une visite des jardins et de ses arbres remarquables. Une visite très instructive grâce à notre guide Pablo !

Le début d'après-midi a été consacré à la visite du **Sénat.** Les élèves ont pu visiter la salle du Livre d'Or, assister à une séance plénière et écouter les discours de Monsieur François Bayrou, Premier Ministre, et Madame Élisabeth Borne, Ministre de l'Éducation nationale. Ils ont également admiré la relève de la Garde Républicaine. Ils ont ensuite pu échanger et poser de nombreuses questions à Monsieur Michel Savin, Sénateur de l'Isère, qui a eu la gentillesse de leur accorder du temps.

Après cette visite, direction la **Tour Eiffel**, premier étage pour certains, deuxième pour les plus courageux, à pied bien entendu ! L'occasion de prendre un peu de hauteur pour admirer notre belle capitale.

Le **jeudi 12 juin**, la matinée a été consacrée à la visite de l'un des monuments les plus emblématiques de Paris : le **Palais Garnier**. Lors de cette visite, les enfants ont été invités à observer les différentes formes d'expressions artistiques présentes dans ce joyau architectural du Second Empire et ses représentations allégoriques. Ils ont pu visiter le bassin de la Pythie, le Grand Escalier, le Grand Foyer et l'Avant-Foyer. La visite de ces différents espaces a été l'occasion d'évoquer la mythologie à travers Apollon, Hermès, Orphée ou Eurydice. La classe a également eu l'immense privilège de visiter la salle de spectacle et d'admirer la célèbre fresque de Marc Chagall. Grâce à cette riche visite guidée, les élèves ont pu comprendre que toute l'organisation spatiale de la salle participe à la rendre exceptionnelle d'un point de vue visuel et auditif : un plan en fer à cheval, une distribution semi-circulaire, la place centrale et en contrebas de l'orchestre. Cette salle est aussi un écrin de marbre, de bois et de velours qui habillent, en réalité, une importante structure métallique ! L'œuvre de Monsieur Garnier était donc unique pour l'époque.

Après cette fabuleuse découverte, nous nous sommes rendus à la **Sainte-Chapelle** pour une présentation de l'iconographie des décors sculptés et des 1 113 scènes présentes sur les vitraux : une occasion de mieux comprendre l'affirmation du pouvoir royal dans un lieu religieux et de faire un lien avec le programme d'histoire étudié dans l'année.

Cette visite s'est poursuivie au cœur de **l'Île de la Cité** et de **Notre-Dame** : un voyage à travers l'histoire et l'architecture ! La première pierre de la cathédrale a été posée au XIIe siècle, et il a fallu deux cents ans pour que la construction soit terminée !

Notre escapade parisienne s'est poursuivie au **Muséum d'Histoire Naturelle** avec la découverte de la Grande Galerie de l'Évolution. Les enfants ont particulièrement apprécié ce lieu qui a suscité beaucoup d'émerveillement. Cette découverte a permis de prendre conscience de la diversité du vivant et de sa fragilité à l'heure d'une situation d'urgence environnementale !

La journée du **12 juin** s'est terminée en beauté : direction le **Pont Neuf** pour une croisière en vedette sur la Seine, autour de l'Île de la Cité. Ce fut l'occasion d'admirer les plus beaux monuments et ponts de Paris d'une manière ludique ! Du Musée du Louvre jusqu'à la Cathédrale Notre-Dame, en passant par la Tour Eiffel... encore beaucoup d'émerveillement !

Notre dernière journée parisienne a commencé par une visite de **Montmartre** et du **Sacré-Cœur** : sur les traces de Marcel Aymé et du Passe-Muraille, de Picasso, de Renoir, de Saint Denis... un parcours riche en histoires et en légendes, au cœur d'un village d'artistes ! Une découverte passionnante des lieux incontournables du quartier : le Bateau-Lavoir, le Moulin de la Galette, le Lapin Agile, la Place du Tertre, le Sacré-Cœur ! Nous avons exploré les rues et ruelles d'un village pittoresque, de la Place des Abbesses au Sacré-Cœur, et avons pu admirer l'une des plus belles vues panoramiques sur la capitale.

Enfin, notre escapade parisienne s'est terminée au **Panthéon** : une visite guidée exceptionnelle grâce à Julie qui nous a permis de découvrir ce monument emblématique, les personnalités illustres qui y sont honorées et de réfléchir à la notion de "Grand Homme" !

Cette classe découverte, rendue possible grâce au financement de la mairie et du Sou des Écoles, a donc été l'occasion de riches visites, fortes en émotions et en émerveillement ! Merci à tous !

Cycle piscine :

La classe de CM1-CM2 a participé à un cycle natation du **1er avril au 13 mai** 2025 à la piscine Flotibulle d'Échirolles. Quatre séances qui ont permis aux élèves de valider le savoir nager. L'occasion de plonger, de s'immerger, de coordonner leur respiration et leur propulsion pour nager vite et longtemps !

La vie **scolaire**

Sortie ENS :

Le **vendredi 16 mai**, la classe de CM1-CM2 s'est rendue au **Col de l'Arzelier** pour une sortie montagne animée par notre guide Mélanie.

Cette sortie nous a permis d'évoluer dans un magnifique lieu, au pied d'immenses falaises calcaires. Nous avons admiré le Col des Deux Sœurs, Agathe et Sophie, la Grande Moucherolle, un sommet majeur du massif, et le caractéristique Mont Aiguille. Nous avons également admiré la vue qui s'étend au loin vers les montagnes du Parc National des Écrins et le Massif du Dévoluy.

Grâce à Mélanie, nous avons également découvert la riche faune et flore présentes dans cet espace naturel exceptionnel !

Visite du collège louis lumière :

Le **jeudi 19 juin,** la classe de CM1-CM2 s'est rendue au **Collège Louis Lumière**, collège de secteur, pour une visite en avant-première qui permettra de préparer la rentrée des futurs sixièmes ! Le clou du spectacle : la visite du self !!!

Spectacle de fin d'année

Les enfants, de la petite section au CM2, ont pu offrir une belle représentation aux spectateurs très enthousiastes de la salle Léo Lagrange de Poisat ! Autour du thème de Paris, les enfants ont chanté et dansé sur de grands classiques parisiens de la chanson française ! Les costumes, confectionnés par de talentueuses mamans couturières, ont participé à la réussite du spectacle. Ce spectacle a permis aux enfants d'offrir une riche restitution de leur travail de l'année en musique, chant et danse.

La Maternelle "Hors les Murs"

L'année scolaire a été ponctuée de plusieurs événements et travaux "hors les murs" pour la classe de Maternelle.

École hors les murs

Les élèves ont découvert, avec leurs cinq sens, la fourmi et la vie d'une fourmilière, accompagnés de Luc, leur guide de montagne. Ils ont ensuite réalisé une création éphémère de fourmi en **Land Art**, utilisant bâtons, pommes de pin et cailloux. Une visite de l'exposition "Coups de Cœur" des **AAA** a également eu lieu.

Classe verte au Poney-Club de Vaulnaveys

Au programme de cette classe verte :

- Travail autour du poney (dressage, pansage...).
- Confection d'objets en argile blanche avec une potière et découverte des animaux de la ferme pour les plus petits.
- Étude de la mare, de sa végétation et de ses animaux pour les moyens et grands.

Au mois de juin : une belle représentation a eu lieu à la salle Léo Lagrange à Poisat.

Activités Périscolaires : Créativité et Découvertes !

Durant ces dernières semaines, les animatrices périscolaires ont célébré la fête des mères et la fête des pères avec des animations créatives.

Le mardi 24 juin, l'association EJJEU a proposé à tous les enfants de la classe maternelle, inscrits en accueil du soir, des ateliers ludiques et éducatifs, utilisant des objets de récupération et du quotidien, sur différents ateliers.

Pour les classes élémentaires, le thème choisi était différent : en effet, l'association Force et Carton est venue initier les enfants à l'escrime et aux combats de chevaliers avec des épées en carton. Un moment où le temps s'est suspendu et où les liens amicaux ont été stimulés, tout comme l'imagination des enfants, offrant une expérience joyeuse et enrichissante pour tous.

Une belle manière de conclure l'année scolaire !

Les **associations**

Le Pétanque Club Bressonnais : En Route pour les Championnats de France !

Le week-end du 10 et 11 mai 2025 a été marqué par le championnat départemental de triplettes mixtes. À cette occasion, l'une de nos équipes s'est brillamment illustrée en atteignant la finale de cette prestigieuse compétition.

Grâce à cette performance remarquable, elle décroche son billet pour le **Championnat de France**, qui se tiendra à **Bergerac les 18 et 19 juillet 2025** !

C'est un véritable exploit pour notre club, et une première historique ! Participer à cette étape ultime, réservée à l'élite de la pétanque française, est une immense fierté pour le Pétanque Club Bressonnais.

Toutes les personnes de Bresson intéressées par cette activité sont invitées à nous rejoindre pour deux ou trois séances d'essai avant de décider d'adhérer. Il suffit de solliciter un membre du bureau sur place pendant les séances d'entrainements. (coordonnées sur le site de la mairie).

Belle Réussite pour le Vernissage de l'Atelier d'Arts Plastiques "Les 3A"

Le vernissage de l'atelier d'arts plastiques "Les 3A" de Bresson a connu une très belle réussite ce jeudi 24 avril ! Pas moins de 28 exposants ont présenté 34 œuvres et environ 110 invités ont été accueillis à la salle des mariages de la Mairie de Bresson, le tout dans un esprit d'amitié et de convivialité.

L'exposition reste visible aux heures d'ouverture de la Mairie, et ce jusqu'à fin octobre.

Josy et Aline, nos deux animatrices, vous proposent de les rencontrer lors de la brocante. Comme chaque année, les peintres des 3A ouvriront les portes de l'exposition à cette occasion.

Au programme pour l'année 2025-2026 : de nouvelles expositions, des stages, un voyage et des sorties. Nous accueillons également des aquarellistes depuis deux ans maintenant.

Pour nous joindre :

- Josy Zampieri
  josyzampieri@orange.fr
  06 78 70 31 64

- Aline Villain
  aline.duvernet@free.fr
  06 89 96 41 04

À BIENTÔT et bel été !

Bres'song : La chorale de Bresson

Cette fois, le ciel était avec nous ! Par un temps magnifique, la soirée du mercredi 11 juin 2025 a permis à Bres'song d'investir le théâtre de verdure, dans le parc de la Mairie de Bresson. La chorale vous a présenté son spectacle intitulé "Au Jardin des Bres'song", fruit du travail de toute l'année.
Dirigés par Nila, mis en scène par Karo, Céline et Nelly, et surtout accompagnés par Jean-Marc à la guitare et en tant que soliste, nous avons partagé notre plaisir de chanter ensemble.
La buvette, ouverte pour l'occasion, a permis d'accueillir nos spectateurs dès 19h. Ils ont pu déguster des crêpes faites maison et se désaltérer en cette belle fin de journée. Le spectacle a commencé à 20h15.
Les gradins du théâtre étaient combles, et le public, nombreux, s'est assis au milieu des oiseaux et grues de papier, nous témoignant sa satisfaction après le spectacle. Voici quelques mots de spectateurs :

- "Un concert plein de joie, de poésie et d'émotions, merci."
- "Merci pour ce moment de joie et de bonne humeur."
- "Très belle mise en scène et beaucoup de talents."
- "Un très bon moment "suspendu", magnifique, bravo à tous."
- "Tout était bien : chants, mise en scène, l'alternance Jean-Marc et chorale, l'ambiance..."
- "Au top cette chorale, une belle ambiance, de très beaux chants, de belles voix, la mise en scène. Super, à refaire."
- "Le chant en hébreu est formidable."
- "DU BONHEUR !"

Un immense merci à Nila, Karo,
Céline, Nelly, Jean-Marc et l'ensemble des choristes, mais surtout à Nathalie qui préside ce chœur de main de maître !
Pour clore l'année, selon notre tradition, à l'occasion de la « Fête de la Musique », nous avons donné un concert à la résidence séniors Les Girandières à Échirolles, le mercredi 19 juin à 18h.
"Quel moment émouvant ! Encore une fois, l'énergie et la joie des Bres'song ont été communicatives. C'était un très beau moment de partage et de fête avec les résidents."

Janine et le Bureau des Bres'song

Pour toute information vous pouvez contacter
Nathalie Didier
au 06 80 95 94 50
Ou envoyer un mail à **bressong@yahoo.com**
Vous pourrez aussi venir nous rencontrer à la rentrée, dès le 10 septembre, les mercredis à 20h30 à la Maison des Associations à Bresson, lors de nos répétitions.

Club de la chataigneraie : Une Agréable Escapade dans le Diois !

Le Club de la Châtaigneraie a organisé une charmante sortie dans le Diois le 02 juin dernier, offrant à ses membres une journée mémorable, malgré un début de journée menaçant.

C'est sous un ciel initialement orageux que nous sommes partis, nombreux, en direction de Die. Notre première étape fut une visite guidée passionnante d'une cave de jeunes viticulteurs récoltants, où nous avons pu découvrir les secrets de fabrication du célèbre crémant et de la Clairette de Die. Cette immersion au cœur du terroir fut très appréciée.

La matinée s'est poursuivie par un délicieux repas, savouré dans une ambiance chaleureuse. En début d'après-midi, la surprise fut de taille : nous avons rejoint un magnifique aquarium tropical.

Ce lieu inattendu a émerveillé petits et grands par la diversité et la beauté de ses espèces aquatiques.

Cette journée fut sans conteste très agréable et empreinte d'une grande convivialité, renforçant les liens au sein de notre club.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochain voyage, déjà programmé le 13 octobre.

Pour toute information complémentaire concernant les activités du club de la châtaigneraie, vous pouvez contacter Monsieur Pugeot, président du club.

En attendant, nous vous souhaitons de passer un excellent été. Et surtout, prenez bien soin de vous !

J'm'attaque au stock de déchets plastiques : Un Bilan Positif et des perspectives ambitieuses

L'assemblée générale de l'association J'M'ATTAQUE AU STOCK DE DÉCHETS PLASTIQUES s'est tenue le vendredi 20 juin à la Maison des Associations de Bresson.

Une vingtaine de personnes étaient présentes, parmi lesquelles Audrey Guyomard, Maire de Bresson, et Lionel Coiffard, Vice-Président à Grenoble Alpes Métropole, chargé de la question des déchets.

À cette occasion, le Président-fondateur, Raoul Urru, a dressé un bilan très positif des activités de l'association.

Ce bilan est particulièrement encourageant et conforme à l'objet social de l'association :

- **20 opérations collectives de ramassage** de déchets plastiques ont eu lieu en milieu naturel, en France (Isère, Savoie) et en Afrique, notamment au Sénégal et au Togo.
- Par ailleurs, nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès d'élèves d'écoles primaires en France (Bresson et Varces), mais aussi à Dakar, au Sénégal, à l'école Kalidou Sy. Notre objectif est de sensibiliser les enfants à la problématique de la pollution plastique et à ses conséquences sur l'environnement et notre santé.
- Enfin, nous avons poursuivi et développé des partenariats avec la Ville de Bresson, d'Échirolles, l'Université de Grenoble, mais aussi avec d'autres associations. L'objectif est de créer des synergies fécondes, et d'autres partenariats sont encore à venir.

Nous nous rendons compte, surtout, que nous devenons de plus en plus efficaces dans toutes nos démarches. De fait, l'association expérimente beaucoup, connaît parfois des échecs, mais réussit certaines de ses actions.

Une Vocation Internationale Essentielle

Cette efficacité se manifeste notamment à l'international. En effet, cette vocation est prévue par nos statuts, dans leur article 2, car le déchet plastique étant, souvent, très léger, il flotte sur les océans et vole dans les airs. Ainsi, le déchet plastique ne connaît pas de frontières ; il serait donc étrange

de ne s'occuper que du territoire national. Nous avons six antennes officielles en Afrique et de très nombreuses relations informelles avec d'autres pays de ce continent. Nous les soutenons dans la mesure de nos moyens et poursuivrons ces aides.

Innover dans la Communication et la Sensibilisation

Nous essayons d'innover dans notre politique de communication. Par exemple, avec la Ville d'Échirolles, nous venons d'installer en forêt de Frange Verte un panneau permanent informant les promeneurs qu'une opération de dépollution est en cours depuis 2024 et qu'elle va se poursuivre pendant deux ou trois ans encore. Nous allons, probablement, faire la même chose en forêt de Bresson et en forêt de Brié-et-Angonnes.

Concernant nos actions de sensibilisation, nous allons les poursuivre auprès des enfants en milieu scolaire afin de mettre en place un groupe international nommé : "Les P'tits Ramasseurs du Monde". Ce groupe sera composé d'enfants de différents pays, notamment d'Europe et d'Afrique. Ces enfants pourront agir de concert et partager leur expérience.

Cent opérations de ramassage en vue !

Fondamentalement, nous allons poursuivre nos opérations collectives de ramassage de déchets plastiques en milieu naturel et nous allons bientôt, probablement à l'automne, réaliser notre CENTIÈME OPÉRATION. Bien sûr, nous fêterons ce centième ramassage et développerons des actions spécifiques pour marquer l'événement.

Enfin, nous avons la chance d'entretenir d'excellentes relations avec le village de Bresson. Nous allons poursuivre cette collaboration féconde. Nous remercions au passage ses élus et sa Maire.

Remerciements aux Bénévoles

L'association J'M'ATTAQUE AU STOCK DE DÉCHETS PLASTIQUES remercie tout particulièrement les très fidèles ramasseurs bénévoles de l'association : leur implication est incroyable !

Je suis chanceux, en tant que Président de l'association, de côtoyer de telles personnes gentilles, altruistes et bienveillantes. Chaque ramassage est un moment exceptionnel.

D'ailleurs, nous avons remis une médaille de la reconnaissance à Jean-Louis Vignal, ramasseur fidèle, pour son dévouement et son implication. Et grâce à la société MEMO CLUB, de Steve Daniel, installée à Bresson, et au club de ski nautique du Bois Français, nous avons remis des petits cadeaux à ces fidèles ramasseurs.

Prochaines opérations collectives de ramassage de déchets plastiques en milieu naturel :

Bords de l'Isère : fin août

Bords de Gresse à Varces : début septembre

Forêt de Frange Verte : mi-septembre

Forêt de Poisat : mi-septembre

Campus Universitaire de Grenoble : fin septembre

Contact au **06 81 63 10 60**

Raoul URRU,
Le Président de l'Association

Tennis Club de Bresson

L'Association de Tennis de Bresson propose des cours **Adultes et Enfants** tous les **samedis matin**, de septembre à novembre et de mars à juin.

Le reste de la semaine, le terrain de tennis est à la disposition des Bressonnais.

Afin de faciliter un juste accès à ces terrains, et pour garantir une priorité aux Bressonnais, nous avons mis en place un système de réservation. Le club est désormais inscrit sur "Ballejaune".

Suivez le lien : https://ballejaune.com/club/bresson-isere

Toute personne non inscrite ne sera pas prioritaire par rapport à une personne ayant réservé.

À bientôt sur le terrain !

Les **associations**

Comité d'animation : Rétrospective et Perspective des événements 2024-2025

Concert de Noël du 14 décembre 2024

Cette année, nous avons eu l'honneur d'accueillir le groupe de Mélanie Pétraca, qui nous a présenté son spectacle "Une Étoile pour Noël". Ce spectacle était une véritable célébration des chansons de Noël, interprétées avec une touche unique. Tout au long du concert, des illustrations ont accompagné ce conte musical, le rendant accessible à tous. Les magnifiques instruments acoustiques – incluant la guitare, la contrebasse, les percussions, le violoncelle, le banjo et le violon – ont offert un mélange harmonieux de country et de folk. Ce savant mélange a ravi les oreilles et les yeux des spectateurs, qui ont pu apprécier la proximité des instruments. Le concert a débuté avec des chansons originales de Simon, un compositeur local, accompagné de son clavier, créant une ambiance drôle et chaleureuse dès le début de la soirée. L'église de Bresson, avec son atmosphère intimiste, est toujours un endroit idéal pour ces concerts de Noël.

Pendant l'entracte, les spectateurs se sont réunis sous le préau du four de la Maison des Associations (MDA) afin de déguster les délicieuses brioches aux pralines préparées par nos fameux boulangers bénévoles. Le vin chaud a ajouté une touche conviviale à cette soirée.

Nous avons regretté la faible présence d'enfants, sûrement liée à l'horaire du spectacle. C'est pourquoi nous proposerons un horaire plus adapté l'année prochaine pour que tous les publics puissent profiter du concert de Noël. Ne vous inquiétez pas, il y aura toujours les brioches... mais après le spectacle !

La recette de 425 euros étant plus faible que les années précédentes, le comité a décidé d'abonder de 225 euros et de faire un don de 650 euros à l'association Locomotive, qui accompagne des enfants atteints de cancer et de leucémie.

Galette des Rois du 12 janvier 2025

Ce dimanche 12 janvier, les Bressonnais ont répondu nombreux à l'invitation du Comité d'Animation pour partager la Galette des Rois, un moment convivial devenu un incontournable du début d'année.

Autour d'une part de galette et d'un verre de jus de pomme ou de cidre, les échanges ont été chaleureux, l'ambiance détendue et les sourires nombreux. Après les vœux du Comité, ce rendez-vous a également permis de dresser le bilan des activités 2024, marquées par une belle affluence et une forte participation. La brocante et le Cross des Châtaignes, deux événements phares, ont attiré chineurs et sportifs en grand nombre.

Un remerciement appuyé a été adressé aux membres du bureau, "au four (du pain) et au moulin" tout au long de l'année, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles, dont la présence fidèle et l'implication ont largement contribué à la réussite des événements.

Un appel a également été lancé à toutes les bonnes volontés souhaitant rejoindre l'équipe et contribuer à faire vivre les événements du village.

Une belle manière de commencer 2025 sous le signe du partage, de l'engagement et de la vie locale !

Assemblée Générale du 28 janvier 2025

Le Comité d'Animation de Bresson s'est réuni en assemblée générale le 28 janvier dernier, rassemblant membres du bureau et bénévoles autour d'un bilan très encourageant. L'année 2024 a été marquée par une organisation concentrée sur neuf événements, permettant une meilleure qualité et une forte participation. Parmi les temps forts, la brocante et le Cross des Châtaignes ont rencontré un vif succès, grâce à l'engagement sans faille des bénévoles

et au précieux soutien des employés municipaux. Une mention particulière a été adressée aux boulangers du village, dont le pain et les pizzas sont reconnus bien au-delà de Bresson.

Sur le plan financier, le Comité affiche un excédent qui garantit la pérennité des manifestations à venir. Le calendrier 2025 a d'ores et déjà été fixé, avec des rendez-vous incontournables comme la galette des rois, le bal des Bressonnais, le théâtre en plein air, ainsi que l'Après-Midi Disco (anciennement Thé Dansant), qui a su renouveler son public autour d'un thème festif et convivial.

Cette belle dynamique est portée par une équipe motivée, à laquelle s'est récemment jointe Cécile Cottet, nouvelle trésorière adjointe. Le Comité lance un appel à toutes les bonnes volontés désireuses de s'investir pour continuer à faire vivre la vie locale et renforcer ce lien si précieux entre les habitants. Ensemble, poursuivons cette belle aventure festive et conviviale !

Les Fours en Fêtes du 7 janvier 2025

Du pain et des jeux ? Non, ici, c'est Bresson : du pain et des gens ! Le dimanche 25 mai dernier se tenait la désormais traditionnelle journée « Fours en Fête » (que nous n'avions malheureusement pas pu fixer à une autre date que celle de la Fête des Mères).

L'équipe dévouée de nos boulangers amateurs quasi-professionnels (Hervé, Nicolas, Fanny, Pascale...) s'était regroupée dès le samedi pour sortir à nouveau quatre fournées de 36 pains du four de la rue du Bois. Proposés

à la vente, les premiers acheteurs – connaisseurs et reconnaissant la qualité éprouvée du produit ! – se manifestaient dès l'aube ou presque afin d'être sûrs de repartir avec leurs chaudes miches sous le bras. Notons aussi la présence bienveillante et généreuse de conseils de Francky, le boulanger en chef de la Talamalerie à Grenoble, et accessoirement organisateur de la rencontre cycliste « La Dure à Cuire » qui s'était tenue la semaine précédente.

C'est le « petit » four du Fiaret, face à la MDA et devant lequel un barnum avait été dressé, qui était allumé le lendemain. Les tables, quant à elles, étaient dressées par les joyeux bénévoles du Comité d'Animation, qui offraient, comme chaque année, l'apéritif et les boissons. Ils commencèrent à accueillir en fin de matinée tous les habitants qui voulaient bien arriver par petits groupes et de façon échelonnée, les bras chargés de moult provendes. Qui une pizza, une quiche, une salade, qui une entrée, un plat, un dessert : bref, de quoi constituer un « buffet canadien » tout bressonnais à partager au cours de ce qu'il convient de comparer à une fête des voisins à l'échelle d'un village. Le four était là pour cuire ou réchauffer tout ce qui l'exigeait, mais nous déplorons cependant le fait qu'Hervé et Nicolas n'eurent au final que peu de choses à enfourner.

La manifestation, ayant réuni une cinquantaine de personnes (fête des mères oblige ?), prit fin à la tombée du jour lorsque tout fut enfin rendu, nettoyé et rangé par les habituels bénévoles, ravis d'avoir partagé ces instants de convivialité qui illustrent bien la définition de notre « village à la ville ». La qualité de ces moments partagés laisse espérer un nombre grandissant de participants que nous attendons déjà pour l'an prochain. Avis à la population !

Le Bal des Bressonnais du 28 juin 2025

L'incontournable Bal des Bressonnais a eu lieu le dernier samedi de juin. Si l'an dernier nous avions craint l'orage, l'édition du 28 juin 2025 s'est déroulée sous une canicule éprouvante pour les bénévoles qui ont œuvré dès le matin pour l'installation et jusqu'à tard dans la nuit pour le rangement. C'est grâce à l'aide précieuse de tous ces bénévoles que notre Fête de Village peut se dérouler dans d'excellentes conditions !

Les festivités ont démarré en début d'après-midi, avec le concours de pétanque organisé par le Pétanque Club de Bresson, qui a réuni une trentaine de participants. En parallèle, l'animation musicale a été offerte par la scène ouverte, sur laquelle se sont produits trois groupes de musiciens amateurs : le groupe Out of Memory a ouvert le spectacle avec un répertoire rock'n'roll, suivi par Karine, une maman bressonnaise qui montait sur scène pour la première fois, au plus grand plaisir des spectateurs. La soirée s'est terminée avec Jean-Marc Baran accompagné de sa guitare. Le Comité d'Animation remarque qu'il y a peu de spectateurs en début d'après-midi pour applaudir ces musiciens, et réfléchit à l'amélioration des horaires pour les éditions futures de la scène ouverte.

Dès 18h, la vente des traditionnels Diots-frites a débuté, a remporté un franc succès et a régalé environ 250 personnes.

Cette année, nous avons fait appel à un brasseur bressonnais pour déguster une production locale de bière. La canicule nous a causé quelques soucis matériels, qui ont pu être résolus et nous ont permis d'apprécier cette bière locale, la « Dvalin ».

Le Bal a débuté à 19h, sur une ambiance latino-gitane avec le groupe Fiesta Gitana, puis le groupe Moustache à 21h, qui, comme d'habitude, a fait fureur !

Malgré la canicule (il faisait encore 32 degrés à 23h), entre 300 et 350 visiteurs ont pu participer à notre Fête du Village. Vivement l'année prochaine que l'on recommence !

À présent, l'incontournable **AGENDA** (prévisionnel) !

Pour ne pas oublier nos grandes dates et être parmi nous aux prochains événements :

- 30 août 2025 : Théâtre en plein air
- 28 septembre 2025 : Brocante
- 13 octobre 2025 : Cross des Châtaignes
- 6 décembre 2025 : Concert de Noël
- 11 janvier 2026 : Galette des Rois
- 27 janvier 2026 : Assemblée Générale
- 26 avril ou 24 mai 2026 : Fours en Fêtes (à confirmer après l'AG du 27/01/26)
- 27 juin 2026 : Bal des Bressonnais (à confirmer après l'AG du 27/01/26)
- 29 août 2026 : Théâtre en plein air (à confirmer après l'AG du 27/01/26)

Vous trouverez sur notre site web les informations mises à jour concernant ces événements et ceux à venir. Nous rappelons que chaque événement ne peut se faire sans vous, en tant que participant mais aussi en tant que bénévole. Alors n'hésitez plus : on recrute !

Qui sommes-nous ?

Le bureau du comité est composé de :

- ➪ Pascale Begic
- ➪ Michel Bihry
- ➪ Christophe Cottet
- ➪ Cécile Cottet
- ➪ Emmanuel Jeantet
- ➪ Dominique Pattier
- ➪ Véronique Perottino
- ➪ Perrine Rambaud
- ➪ Hervé Weisbrod

Plus d'informations ?

Site Web :
https://www.bresson-animation.fr/
E-mail général :
contact@bresson-animation.fr
E-mail pour le Cross des Châtaignes :
crossdeschataignes@gmail.comfr

Les **associations**

Lud'anim : Faites votre rentrée 2025 en douceur

Prenez Soin de Vous Grâce à des Activités Respectueuses et Variées !

L'association Lud'Anim vous invite à démarrer la rentrée du bon pied et à prendre soin de vous tout au long de l'année ! Notre association vous propose un univers chaleureux dédié au sport, à la santé et au bien-être.

À la rentrée, offrez-vous un moment pour vous : reconnectez votre corps et votre esprit grâce à nos activités accessibles à tous. Que vous soyez débutant ou confirmé, nos séances et ateliers vous permettront de trouver équilibre, énergie et sérénité.

Nos activités pour la rentrée 2025

⇨ Séances régulières

- **Méthode De Gasquet :** Renforcez votre corps en douceur et en profondeur grâce à une approche respectueuse de votre anatomie.
- **Pilates :** Travaillez posture et souplesse avec des exercices précis et progressifs.
- **Yogastretch Énergie** : Alliez yoga et stretching pour une sensation de vitalité et de relâchement total.
- **Sophro-Relaxation Évolutive** : Apprenez à gérer stress et émotions en vous plongeant dans un état de détente profonde.

⇨ Stages et ateliers ponctuels

- **Self-Défense 100 % FILLES, Ados, Mixte** : Apprenez à vous défendre tout en renforçant votre confiance et votre assurance.
- **Sorties "Bains de Nature"** : Reconnectez-vous à la nature et ressentez ses bienfaits apaisants lors de balades guidées et ressourçantes.

Pourquoi choisir Lud'Anim ?

Lud'Anim, c'est bien plus qu'une association sportive : c'est un lieu d'accueil, de bienveillance et de partage.

Des intervenants passionnés et qualifiés. Pour les activités physiques, Raymonde Perniola – coach et formatrice Sport Santé Bien-Être, thérapeute psychocorporelle et énergétique – vous accompagne avec écoute et professionnalisme.

Une ambiance conviviale, respectueuse de votre rythme et de vos besoins.

Rejoignez-nous pour une rentrée sereine et dynamique !

Venez essayer une séance de découverte à tout moment de l'année.

Contactez-nous pour connaître les dates des prochains ateliers et stages.

Avec Lud'Anim, prenez soin de vous à la rentrée 2025 et partagez des moments de bien-être et de convivialité !

Infos pratiques & contact

Infos générales / Inscriptions :
association.ludanim@gmail.com

Contact direct
(technique et encadrement) :

Raymonde Perniola – rayperniola@orange.fr / 06 89 87 47 61

Plus d'informations sur le site de la Mairie de Bresson :
www.village-de-bresson.fr

Dvalin : Une bière bressonnaise, fruit d'une passion artisanale

Depuis bientôt un an, **Dvalin** s'est imposée comme une auto-entreprise de pico-brassage portée par un Bressonnais passionné, **Kévin Le Bars**. Son engagement est clair : faire partager autour de lui son amour pour les bonnes bières et l'artisanat brassicole.

La philosophie de Dvalin repose sur la création de **brassins éphémères**, produits en petites quantités. Cette approche permet une exploration constante des saveurs et offre une opportunité unique de découvrir la richesse des arômes de malts et de houblons variés. Ainsi, lors d'un au marché hebdomadaire, les participants ont eu le privilège de déguster une **IPA Smash Mosaic** aux notes délicates de fruits exotiques, très appréciée des villageois.

La Brasserie Dvalin ne se contente pas de proposer ses créations ; elle offre également des services adaptés à vos événements. Elle produit des fûts de 30 litres et met à disposition, sur demande, une tireuse et tout le matériel nécessaire pour savourer ses bières lors d'occasions spéciales : mariages, anniversaires, fêtes associatives, ou encore soirées de dégustation entre amis.

Mais l'originalité de Dvalin ne s'arrête pas là ! Un service de **bières sur mesure** est également disponible. Vous avez la possibilité de créer votre propre recette et même de participer au brassage, pour une expérience totalement immersive et personnalisée.

N'hésitez donc pas à contacter Kévin Le Bars pour toutes précisions et pour découvrir comment Dvalin peut ravir vos papilles et celles de vos invités.

Brasserie Dvalin

Contact : 06 72 90 05 75

DÉCHETTERIES : LA MÉTROPOLE SE MET AUX HORAIRES D'ÉTÉ

DÉCHÈTERIES MAXI

Échirolles, Grenoble-Jacquard(1), Meylan(1), Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Sassenage, Vaulnaveys-le-Haut, Vif

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
TOUTE L'ANNÉE (sauf juillet et août)	8h15 - 12h et 13h - 17h30					
DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT	8h15 - 15h					8h15 - 12h 13h - 17h

(1) Fermetures programmées pour travaux.

DÉCHÈTERIES PROXI

Champ sur Drac, Claix, Domène, Eybens, Fontaine, Grenoble-Jouhaux(2), Grenoble-Peupliers(2), Saint-Paul-de-Varces(3), La Tronche, Le Pont de Claix, Seyssins, Varces, Vizille

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
TOUTE L'ANNÉE (sauf juillet et août)	fermé	8h15 - 14h15		8h15 - 12h15	8h15 - 12h 13h - 17h30	
DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT	fermé	8h15 - 14h				

(2) Fermeture définitive dès la réouverture de Jacquard.
Renseignez-vous sur grenoblealpesmetropole.fr/decheterie
(3) Horaires spécifiques pour ***Saint-Paul-de-Varces*** *:*
Toute l'année (sauf juillet et août) : Lundi, mercredi et samedi : 8h45 - 12h et 14h - 17h30.
Du 1er juillet au 31 août : Lundi et mercredi : 8h30 - 14h / Samedi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h.

Par ailleurs, certaines fermetures estivales des déchèteries sont d'ores et déjà programmées. Voici la liste des fermetures annoncées, ainsi que les reports éventuels vers les déchèteries les plus proches.

Fermetures temporaires de déchèteries :

- **Déchèterie de Vizille** : Fermeture le 24 juillet en raison du Tour de France. Les déchèteries les plus proches sont celles de Champ-sur-Drac et Vaulnaveys.
- **Déchèterie de Pont-de-Claix** : Fermeture du 11 au 23 août. Les déchèteries les plus proches sont celles d'Échirolles et de Claix.
- **Déchèteries de Domène, Eybens, Fontaine, La Tronche et Vizille** : Fermeture le 16 août.
- **Déchèterie de Grenoble/Jacquard** : Fermeture tout l'été pour travaux.

Les sites et dates complètes sont disponibles sur le dépliant des déchèteries ou sur le site web :

www.grenoblealpesmetropole.fr.

Nota : En raison des différents épisodes de canicule ayant débuté le 20 juin, les déchèteries métropolitaines, habituellement ouvertes jusqu'à 17h30, fermeront leurs portes à 16h. Ces dispositions sont prolongées tant que la « Vigilance Orange Canicule » est maintenue par la Préfecture.

Collecte des Déchets Ménagers à Bresson

Comme chaque année, avec l'arrivée des fortes chaleurs, les horaires de collecte de certaines communes changent, et Bresson est concernée !

- **Actuellement** : Notre commune est collectée de 9h00 à 16h00.
- **Du 1er juillet au 31 août** : Vos déchets seront collectés entre 7h00 et 14h00.
- **En cas de plan canicule (niveau 3)** : Si un plan canicule de niveau 3 est déclenché par la Préfète (sur la période de juin à septembre), la collecte aura lieu entre 6h00 et 13h00.

Les circuits de collecte et les jours de collecte restent inchangés.

Bresson, un village tranquille...

Installation de caméras de vidéoprotection : un pas vers plus de sécurité dans notre village

Dans le cadre de sa politique active visant à assurer la sécurité et le bien-être de ses habitants, la municipalité de Bresson a pris la décision d'installer des caméras de vidéoprotection à plusieurs points stratégiques du village. Cette initiative, votée lors du conseil municipal du 5 février 2024, répond à une demande croissante des citoyens soucieux de prévenir les actes de délinquance et d'incivilité, et d'assurer une meilleure surveillance des espaces publics.

Bien que située à l'écart de l'agitation urbaine, Bresson est malheureusement devenue un lieu privilégié pour les dépôts sauvages. Certaines entreprises y déversent leurs fins de chantier, et des particuliers viennent vider leurs greniers ou se débarrasser de vieux stocks de pneus. De plus, les déjections canines sont de plus en plus fréquentes et gênent considérablement les promeneurs. En cas d'accident ou d'incident, ces caméras permettront l'identification rapide et précise des personnes malveillantes.

Les caméras seront installées aux abords des lieux sensibles tels que la mairie, l'école, les parkings communaux, ainsi qu'aux entrées, sorties et accès principaux du village. Elles auront pour objectif de dissuader les comportements répréhensibles et de faciliter le travail des forces de l'ordre en cas d'incident. La municipalité tient à préciser que cette mesure respecte strictement la législation en vigueur sur la protection des données personnelles, garantissant une gestion rigoureuse des images et un accès limité aux seules autorités compétentes.

Il est primordial de souligner qu'il ne s'agit en aucun cas de traquer les faits et gestes du quotidien des habitants. Il s'agit bien de vidéoprotection et non de vidéosurveillance active : personne n'est posté derrière les caméras pour surveiller en temps réel ce qui se passe dans le village. Les enregistrements sont consultés uniquement a posteriori, en cas de besoin avéré.

Avec cette nouvelle étape, Bresson souhaite renforcer la tranquillité publique tout en préservant la qualité de vie de ses habitants. La sécurité de tous est une priorité, et la vidéoprotection s'inscrit comme un outil moderne et respectueux des libertés individuelles au service de cette ambition.

Point Finance : Le Financement du Projet de Vidéoprotection

Voici quelques chiffres clés concernant les investissements et les subventions obtenues pour le projet de vidéoprotection à Bresson :

Investissements Totaux :

- Caméras : 258 425 €
- Fibre optique : 32 500 €
- Local technique : 45 384 €

Obtention de Subventions :

- **Région : 100 000 €**

  Cette aide régionale couvre les dépenses d'investissement liées à la vidéoprotection, incluant l'acquisition, l'installation et le raccordement des caméras jusqu'aux équipements de restitution et de traitement des images. Le montant maximum de l'aide est de 15 000 € par caméra, dans la limite de 50% du montant des dépenses subventionnables et d'un plafond de 100 000 € par commune.

- **Département : 20 000 €**

  Sont éligibles à cette subvention l'ensemble des équipements de vidéoprotection, y compris les caméras, les équipements de transmission, d'enregistrement et de visualisation, ainsi que les travaux de voirie et réseaux divers nécessaires.

- **Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux (DETR) : 67 262 €**

  Cette dotation est plafonnée à 20% du coût global du projet.

Total des Subventions Obtenues :

- Au total, la commune a obtenu **187 262 €** de subventions, ce qui représente **44,31% du coût total du projet**.

Incivilités à Bresson

Dans l'imaginaire collectif, les **villages** sont synonymes de tranquillité, de convivialité et de respect mutuel. Pourtant, de plus en plus de **petites communes** sont confrontées à des formes **d'incivilité** qui détériorent la qualité de vie au quotidien.

Les incivilités regroupent des **comportements irrespectueux du cadre de vie ou des règles du vivre-ensemble**, sans relever nécessairement de délits punis par la justice.

Parmi les plus fréquentes dans les villages, on retrouve :

- Les dépôts sauvages de déchets ou d'encombrants.
- Le stationnement gênant ou sauvage (sur les trottoirs, aux entrées de champs ou sorties de garage).
- Les excès de vitesse ou rodéos dans des rues calmes.
- Les nuisances sonores (tondeuses le dimanche, musique forte, aboiements répétés).
- Les dégradations légères (tags, mobilier urbain endommagé, panneaux arrachés).
- Le non-respect des règles de voisinage (chiens en liberté, brûlage de déchets verts non autorisé, etc.).

Sentier de Bresson

Parking du golf

Dernièrement, les services techniques, lors de leur ramassage des déchets sur la voirie, ont noté une augmentation des bouteilles vides de protoxyde d'azote ces derniers mois sur la commune.

Qu'est-ce que le protoxyde d'azote ?

Le **protoxyde d'azote** (N_2O), surnommé "gaz hilarant", est un gaz utilisé à l'origine à des fins médicales (anesthésie, soulagement de la douleur) ou industrielles (notamment dans les siphons à chantilly). Depuis quelques années, il est **massivement détourné à des fins récréatives**, notamment par les jeunes.

- Le protoxyde est désormais l'un des **stupéfiants les plus consommés chez les 15-25 ans en France**.
- Selon l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), environ **un jeune sur dix** en a déjà consommé.
- Vendu librement en cartouches ou bonbonnes, il peut sembler anodin, mais ses dangers sont bien réels.

Quels sont les dangers ?

1. Effets immédiats :
   - Étourdissements, pertes d'équilibre
   - Chutes, blessures, évanouissements
   - Troubles de la vision, du langage et du rythme cardiaque
2. Effets neurologiques graves :
   - Une consommation régulière peut provoquer des **lésions irréversibles du système nerveux**, notamment :
     - ▷ Engourdissement des membres
     - ▷ Paralysie partielle
     - ▷ Troubles de la mémoire
     - ▷ Altération de la coordination
3. Risque d'addiction :
   - Même si l'accoutumance est psychologique (non physique), certains usagers entrent dans un **usage répété et compulsif**.
4. Risques mortels :
   - Asphyxie possible en cas d'inhalation dans un espace clos ou sans oxygène.
   - Le surdosage ou le mélange avec de l'alcool ou d'autres substances constitue un danger vital.

Parking du golf

Zone des condamines

Apaisement et sécurisation des déplacements

En 2023-2024, la Mairie a engagé, en collaboration avec la Métropole, deux projets majeurs relatifs à la sécurisation des déplacements et à l'apaisement de la circulation sur les axes principaux de la commune.

Le projet concerne le secteur de la rue de la Liberté et de l'avenue de Bresson. Il est prévu de désimperméabiliser une partie de l'espace public au profit de la création de chicanes végétalisées. De nouvelles places de stationnement seront également aménagées rue de la Liberté et à proximité du terrain de tennis. Cet aménagement permettra de diminuer la vitesse des véhicules dans ce secteur de Bresson. Les travaux devraient commencer au dernier trimestre 2025. Une communication ultérieure sera faite par la commune et la Métropole, précisant le secteur exact concerné et les délais.

Rue de la Liberté, source : Mairie de Bresson

Antenne Relais : Point sur le Dossier

L'opérateur Bouygues avait déposé une Déclaration Préalable (DP) pour l'installation d'une antenne aux Condamines le 27 septembre dernier. Pour cette demande, un arrêté d'opposition a été délivré le 17 décembre pour des motifs urbanistiques, les seuls opposables par une commune.

Depuis, une commission antenne a été lancée. Malgré seulement deux candidatures – alors que la commune souhaitait une représentativité des différents secteurs de Bresson –, il a été décidé de faire fonctionner cette commission dans un souci de transparence. Les deux habitants candidats étaient, de plus, issus de secteurs différents et représentaient des opinions contrastées sur le sujet.

Cette commission s'est réunie deux fois, dont une fois en présence de l'opérateur Bouygues. Ce dernier est venu présenter son projet d'antenne au niveau de la Zone des Condamines et a indiqué vouloir redéposer une DP pour ce secteur.

La commune rappelle à chaque opérateur la nécessité de mutualiser les antennes afin d'éviter leur multiplication.

Une nouvelle déclaration préalable a été déposée en mairie en date du 23 juin 2025.

Création de zones de rencontre

Le village ancien de Bresson est reconnu pour le charme de ses anciennes maisons en pierres apparentes. Toutefois, son environnement étant ancien, les rues sont étroites et sans trottoirs.

Afin de sécuriser les déplacements actifs (piétons, cycles…), la mairie a travaillé sur la création des zones de rencontre. Désormais, la Grande Rue, la Rue du Bois et la Rue de l'Église entrent dans le périmètre des zones de rencontre.

Cette modification implique une priorité renforcée pour les piétons en premier lieu, ensuite pour les cycles, et en dernier lieu pour les véhicules motorisés. Nous attirons donc l'attention des automobilistes sur le fait qu'ils doivent laisser la priorité aux autres usagers. Aussi, dans toutes les zones de rencontre, la vitesse maximale autorisée est limitée à 20 km/h, conformément à l'arrêté municipal n°ARR2025_44.

Des panneaux de signalisation et un marquage au sol ont été réalisés pour signaler le début de ces zones dans chaque rue concernée.

Dans le cadre de ce projet, un changement de sens de circulation a été instauré sur les rues de l'Église et Émile Chavant : à partir du 10 juillet 2025, conformément à l'arrêté municipal n°ARR2025_35, la Rue Émile Chavant et un tronçon de la Rue de l'Église sont devenus à sens unique.

Schéma des zones de rencontre dans le village ancien. En rouge, les rues concernées.

Source fond de carte : Géoportail

Ateliers « Age'ilité » et « Yoga sur Chaise » : Un succès reconduit

Depuis le mois de mars, ce sont 17 séances qui se sont déroulées en mairie, en présence de Maxime Hérault, Masseur-Kinésithérapeute, dans le cadre des cycles "Age'ilité" et "Yoga sur chaise".

Tous les jeudis matin, un groupe de 12 Bressonnais a participé à des ateliers sur la prévention des chutes. L'objectif était de sensibiliser et d'informer sur les causes des chutes, mais aussi d'apprendre comment aménager son lieu de vie, tester et entretenir son équilibre, ou encore comment se relever après une chute.

Un test a été réalisé auprès des participants lors de la première et de la dernière séance. Ce test a révélé une amélioration conséquente sur différents points, notamment le temps pour se lever d'une chaise, ainsi que des tests d'équilibre sur un pied et la capacité à se relever de façon autonome sans aide extérieure.

Les participants ont également bénéficié d'un atelier en présence d'une nutritionniste.

La deuxième partie de la matinée était consacrée à un cycle de yoga sur chaise où 15 Bressonnais ont pu découvrir cette activité.

Nouveau...

À partir du jeudi 18 septembre, de 9h à 10h30, de nouvelles séances de yoga sur chaise seront proposées à un groupe d'environ 20 personnes.

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous par mail ou contactez le secrétariat.

De plus, un cycle de 6 séances sera proposé à partir du jeudi 25 septembre, de 10h30 à 12h, dans la salle des mariages de la Mairie. Le thème en sera « Les Proches Aidants ». Il s'agira de groupes de parole pour répondre aux besoins, mais aussi pour gérer son psychique et son physique, connaître son corps et en prendre soin. D'autres sujets seront abordés, tels que l'aménagement de son domicile, la prévention des chutes, ainsi que l'acquisition de méthodes de relaxation et de détente pour son corps.

Retour sur le 12 avril : Chasse aux Œufs et Soirée Culturelle

Le samedi 12 avril a été une journée riche en événements à Bresson, avec au programme une grande chasse aux œufs pour les plus jeunes et une soirée cinéma dans le cadre des "10 Jours de la Culture".

Une Chasse aux Œufs Gourmande

À 15 heures, plus de cinquante enfants ont participé à une grande chasse aux œufs de Pâques dans le parc de la Mairie, sous l'œil attentif et amusé de leurs parents. Madame la Maire et Madame Stéphanie Del Vento avaient disséminé des centaines d'œufs en chocolat dans les allées du parc avant l'arrivée des familles et le début de la cueillette. Une cueillette rendue encore plus attractive et gustative par la présence de dix œufs "en or", qui se sont transformés en places de cinéma à la fin de l'animation ! Ce fut une très belle après-midi pour les petits Bressonnais, qui n'ont pas manqué de chocolat de Pâques.

Une Soirée Cinéma Portée par la Réflexion

Si le monde s'arrêtait d'aller vite, si les actions des humains pouvaient se caler sur la vitesse de marche d'une vache sur une route, soit trois kilomètres par heure, si l'embouteillage qui en résulterait était au final un mal pour un bien... Les deux "prunelles" – la jeune adolescente coincée dans un bus scolaire et la vache vagabonde – ont bien compris cela et associent leurs regards en fin de tableau dans une symbiose aussi belle que tendre.

Alors, le temps qui nous est toujours aussi compté deviendrait fort relatif, presque une petite vaguelette au vu des grandes marées qui nous submergent tous les jours, du réveil au coucher. C'est en substance le message porté par ce beau film créé par la compagnie Les Mangeurs d'Étoiles, qui a été projeté le samedi 12 avril en début de soirée à la Maison des Associations (MDA).

Le ticket d'entrée était fixé à deux kilos de denrées alimentaires, collectées par Sophie et Guillaume, deux bénévoles de l'association 2 kg de culture. Cette association récolte des dons à l'occasion de manifestations culturelles, initiées et financées en partie par la Métropole.

À noter que les Bressonnais ont été particulièrement généreux, car l'association 2 kg de culture a réalisé lors de cette soirée à Bresson sa meilleure collecte de la journée !

Action **sociale**

Canicule et Fortes Chaleurs

Chaque année, **du 1er juin au 15 septembre**, Santé publique France coordonne le Système d'alerte canicule et santé en étroite collaboration avec Météo-France.

Pour vous aider à vous protéger durant les fortes chaleurs, la commune de Bresson met à votre disposition la **"Salle Fraîcheur" à la bibliothèque en journée**. Pour y accéder, il vous suffit de téléphoner au **04.76.25.26.61** ou d'envoyer un courriel à **mairie@village-bresson.fr.**

Il est essentiel de se protéger, même lorsque la période de chaleur est de courte durée. Les conseils de prévention s'appliquent à tous, mais particulièrement aux personnes fragiles (personnes de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants, personnes sans abri...) et aux travailleurs exposés à la chaleur, qui sont plus à risque de complications.

Rappels des mesures à prendre dès les fortes chaleurs :

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes.
- Maintenez votre logement frais : Fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais.
- Si vous n'arrivez pas à maintenir la fraîcheur dans votre logement, passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...).
- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour.
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool.
- Évitez les efforts physiques.
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

En voiture et lors de longs trajets :

- Pensez à emporter de l'eau et un brumisateur pendant les trajets en voiture.
- Arrêtez-vous régulièrement pour vous reposer et vous rafraîchir.
- Sur certaines aires d'autoroute, des fontaines à eau ou des zones de brumisation sont mises à votre disposition.
- Si possible, décalez votre trajet aux heures les moins chaudes.
- Ne laissez jamais une personne seule dans une voiture, surtout un enfant, même quelques instants, car la température dans l'habitacle peut augmenter beaucoup et très vite.

Ne Restez Pas Seul(e)s : Inscrivez-vous au Registre Communal !

Un registre nominatif communal recense les personnes en situation de vulnérabilité, qu'elle soit causée par leur âge, leur handicap et/ou leur isolement.

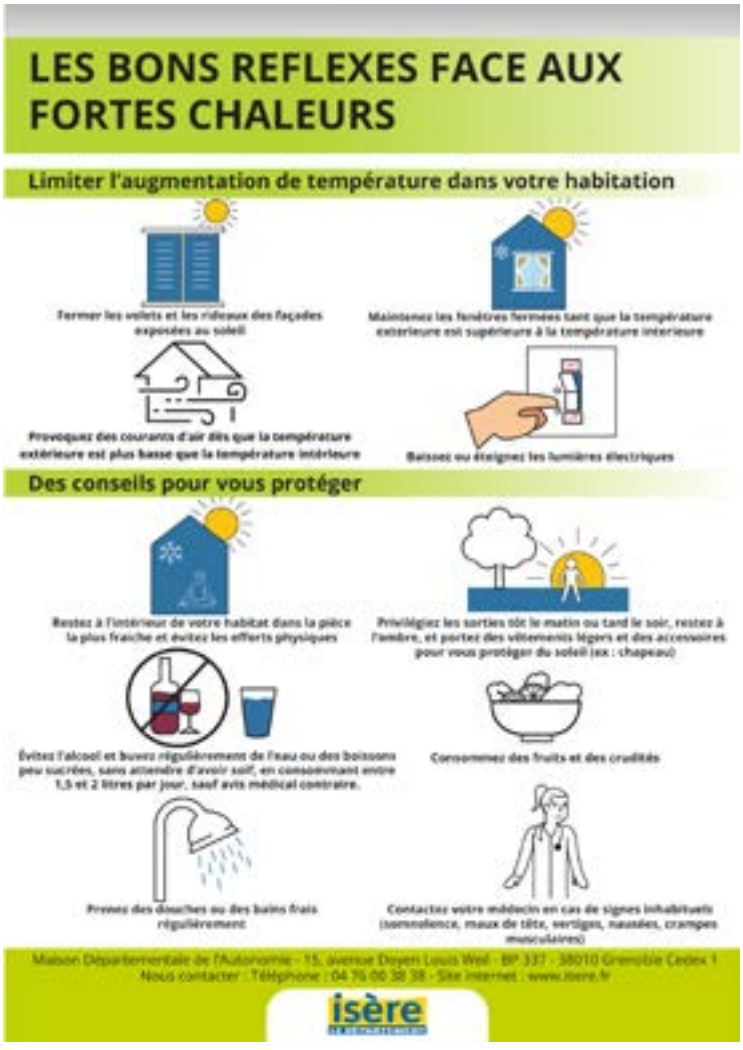

Ce recensement est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services de la commune, en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (Prévention des risques exceptionnels : plan canicule, plan grand froid, inondation, plan sanitaire...

Le registre communal des personnes vulnérables est tenu en mairie. L'inscription dans ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire de la part des personnes concernées. Ce registre est nominatif et confidentiel.

Comment faire ?

- En téléphonant au **04.76.25.26.61.**
- En envoyant un courriel à **mairie@village-bresson.fr**
- L'inscription peut être faite soit par la personne elle-même, soit par un proche de la personne concernée.

Quand faut-il s'inscrire ?

L'inscription peut se faire à tout moment de l'année.

Tous les cinq ans, les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées. En 2026, la commune de Bresson sera recensée du **15 janvier au 14 février 2026**. Pour cette enquête, la Mairie recherche deux agents recenseurs.

Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procèderont à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants. Ils devront au préalable participer à deux demi-journées de formation obligatoire (dates à confirmer) et effectuer une tournée de reconnaissance entre ces deux séances de formation.

Les missions de l'agent recenseur :

- Suivre obligatoirement les formations organisées par l'INSEE.
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer les adresses du secteur attribué et les faire valider par le coordonnateur communal.
- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune.
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée.
- Accompagner et inciter les habitants à répondre par Internet et suivre les réponses faites par Internet.
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières rencontrées au coordonnateur communal.

Profils demandés :

- **Aptitudes relationnelles et capacité au dialogue** : savoir informer, écouter les personnes recensées et aider certains habitants à remplir les questionnaires.
- **Ténacité et grande disponibilité quotidienne** : collecte et restitution des questionnaires en journée, mais également en soirée et le samedi.
- **Rigueur, organisation et méthode** : être en capacité notamment d'organiser les tournées de façon optimale, de suivre l'ensemble des réponses de son secteur et de s'assurer de la qualité des résultats.
- **Discrétion, confidentialité et neutralité** : respect du secret statistique et de la confidentialité des données individuelles collectées.
- **Aisance avec les nouvelles technologies** (Internet, smartphone) et connaissance de l'outil informatique.
- Connaissance de la commune.
- Permis B et véhicule personnel recommandé.
- Téléphone portable exigé pour la réception de SMS.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation et votre CV à l'attention de Madame le Maire), par courrier ou par courriel, **avant le 15 septembre 2025**.

Informations complémentaires auprès du secrétariat.

De Nouvelles Permanences en Mairie

La Mutuelle « **Entrenous** » est heureuse d'annoncer la mise en place de nouvelles permanences à la mairie de Bresson, dès la rentrée. Ces rendez-vous sont une excellente opportunité pour les habitants de bénéficier de conseils personnalisés et d'informations détaillées sur les offres de la mutuelle, souvent plus avantageuses.

Retrouvez les permanences aux dates suivantes :

- ⇨ **Vendredi 12 septembre** de 9h à 12h
- ⇨ **Vendredi 10 octobre** de 9h à 12h
- ⇨ **Vendredi 21 novembre** de 9h à 12h
- ⇨ **Vendredi 19 décembre** de 9h à 12h

Pour organiser votre rendez-vous et garantir un accompagnement optimal, la prise de contact est essentielle. Vous pouvez prendre rendez-vous soit par téléphone au **09 69 39 73 38**, soit par courriel à l'adresse **mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr**.

N'hésitez pas à venir vous informer sur les solutions adaptées à vos besoins en matière de santé !

Journées du Patrimoine à Bresson

Dans le cadre des **Journées Européennes du Patrimoine**, la commission patrimoine de la commune vous invite à deux temps forts le **dimanche 21 septembre 2025**. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir l'histoire et le patrimoine local !

Au programme de cette journée :

- **Exposition en mairie : de 9h00 à 10h30**

Venez explorer l'exposition intitulée « Le métier des Bressonnais du XVIIIe au XXe siècle » en mairie. Une plongée fascinante dans l'évolution des activités professionnelles de nos ancêtres.

- **Balade commentée en forêt : de 11h00 à 12h00**

Participez à une balade thématique en forêt intitulée « **Venez découvrir au fil des étapes, la fonction économique des bois de Bresson** ». Le rendez-vous est fixé à l'Oratoire pour cette découverte enrichissante de notre patrimoine naturel et de son rôle économique passé.

La Dure à cuire "2ème fournée"

Une belle brochette de durs à cuire !

Ce **18 mai 2025**, semaine de la fête nationale du pain, nos passions ont été « honorées » ! Le pain et le vélo ont été source de partage et de joie, valeurs indispensables au bonheur ! Une belle brochette de **durs/es à cuire** a contribué à ce que la fête soit réussie.

Les partenaires :

La Mairie de Bresson, les sponsors et les donateurs ne se sont pas laissé insensibiliser par l'apathie collective liée aux troubles internationaux, et ils ont généreusement offert le nécessaire pour que cet événement devienne le théâtre de scènes de liesse ! Ainsi, Madame la Maire nous a prêté « les clés » du village, qui a été spécialement préparé par les services municipaux de Bresson pour la **Dure à cuire**. Nous avons apprécié le petit déjeuner offert par Valentin du « **Pétrin de Papy** » et les **Cafés Fraica.** Grâce aux **Moulins de Thuile** et du **Bion**, aux fournitures de **Délice et Création** et au four mobile de **La Talemelerie**, nous avons pu fabriquer 260 pains et 360 pizzas qui ont été offerts aux participants. Les musettes ont été bien garnies de produits locaux, comme les pralines de **Cadis**, les **Noix de Grenoble** et la bière « **Dure à cuire** » de la **Brasserie Artisanale de Serre Ponçon** ! Mention spéciale aux élèves de CAP fleuristes et boulangers pour les créations des magnifiques bouquets ! **AG2R La Mondiale** a parfaitement encadré le rassemblement familial « **Vivons Vélo** » avec une équipe d'ambassadeurs venus des quatre coins de France.

Les volontaires :

Parmi les **durs/es à cuire**, il y a ceux qui ont offert leur temps et leur énergie ! Il y avait sûrement autre chose à faire ce dimanche-là, ou tout simplement à ne rien faire...mais **ils/elles** étaient là ! Pour la mise en place matinale et l'organisation générale, Delphine, Christelle, Bénédicte, Caroline, François, Camille, Christian, Franck, Mike, Julien et d'autres mains habiles se sont activés ! Nos trois boulangers Bressonnais, Cyril, Gérard et Nicolas, se sont mobilisés dès le vendredi soir pour chauffer le four banal. Ils ont enchaîné à tour de bras les six fournées, comme des pros ! Aux pizzas, Mike, Gwen, Julien et de nombreux commis ont rassasié les gourmands. Pour l'animation « **Mains à la pâte** », Charles, meilleur ouvrier de France boulanger, et Sidi, finaliste aux mondiaux de la boulangerie 2023, ont partagé leur savoir-faire avec les mitrons du jour. Et sur la route, durant le défi **Dure à cuire**, les frères Vidal, Christelle, Marie, Valérie, Camille, Florent, François, Julian, Yves et les Franck, ont assuré au fil des tours la sécurité, le comptage et le remplissage des musettes des **valeureux/ses** cyclistes engagés.

Les téméraires :

De l'audace, voilà ce que l'on a pu voir à la **Dure à Cuire 2025** ! Sortir de sa zone de confort et de ses habitudes quotidiennes, et accepter l'invitation de participer à cet événement cyclo-gastronomique. C'est vrai que se déplacer pour faire quelques kilomètres à vélo n'a rien de vraiment passionnant, et cette « **Faites du pain et du vélo** » ne pouvait pas rivaliser avec les différents championnats cyclistes ou autres sorties entre amis aux statistiques colossales ! Pourtant, les 200 participants, enfants, familles ou cyclistes affûtés, ont vu au-delà de la distance à parcourir ou de la renommée de l'épreuve. Ils sont venus se détendre, partager, profiter, sur le parcours bucolique et ludique du rassemblement **Vivons Vélo** et, certes, un peu souffrir lors des défis dans les rues inclinées du beau village Bresson qui nous accueillait. Certains ont même enchaîné la rando « **Gros Mollets** » et le défi « **Dure à cuire** », ce qui, cumulé, représentait tout de même 1 400 mètres de dénivelé pour 50 km ! Un grand merci à ces téméraires qui ont fabriqué cette deuxième fournée et l'ont rendue croustillante !

La **Dure à cuire 2025**, c'est du passé ! On ne sait pas s'il y en aura une future, mais comme l'ont dit certains, « cette année, c'était plus que parfait » !

Le P'tit goûter... dans le cadre de la CTG

Le **jeudi 5 juin**, à partir de 16h30, une trentaine de familles venues de Bresson, mais également des communes voisines (Eybens, Poisat, mais aussi Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-d'Uriage), ont convergé dans le parc de la mairie, à l'occasion du "**P'tit goûter**"dans le cadre de la Quinzaine au Rythme de la Famille.

Grâce à l'intervention de l'association **Tohu-Bohu**, en présence d'Émilie et Laurie, l'espace avait été aménagé pour que les jeunes enfants puissent se lancer en toute sécurité sur le parcours de motricité, jouer avec l'eau, avec des jeux en bois et écouter des histoires au coin lecture.

Les parents ont pu également se renseigner sur l'activité de l'association Tohu-Bohu qui, entre autres, fait la promotion des couches lavables. Ce fut un bon moment de détente, également partagé avec les clients du P'tit Marché.

Une animation qui a vu le jour dans le cadre de la CTG, avec un groupe formé autour des questions de la parentalité.

Ce groupe s'est constitué sur les communes d'Eybens, de Poisat et de Bresson pour travailler chaque année sur des temps forts. Plusieurs événements ont lieu sur ces trois communes et, cette année, cet événement sur Bresson a rencontré un vrai succès !

[RETOUR SUR] le samedi 14 juin

Près de 70 personnes ont bravé la chaleur ce **samedi 14 juin** pour venir voir le très qualitatif docu-film « **Lesdiguières**, dernier connétable de France ».

C'était en partenariat avec Graphe et Marc Mingat.

S'en est suivi un échange avec l'équipe de réalisation du film. Les questions étaient aussi bien historiques que sur la vie de Lesdiguières ; elles portaient également sur des aspects pratiques du tournage du film.

Un rafraîchissement a été offert aux participants pendant toute la durée de l'événement.

Infos diverses

Naissance

- Maël, Jean, André, MARIN, né le 22 mai 2025 de Madame Anaëlle RONGIER et Monsieur Julien MARIN

Mariage

- Madame Amandine GAGNOL et Monsieur Julien CARON, mariés le 07 juin 2025

Décès

- Huguette, Thérèse COURTIS née JULLIARD décédée le 11 mai 2025
- Nicolas, Raymond MASSON décédé le 10 juillet 2025
- Emile, Paul MURE-RAVAUD décédé le 13 juillet 2025
- François SCAVO décédé le 21 juillet 2025

Agenda

- Jeudi 4 septembre : Forum des associations
- Samedi 6 septembre : Bal des pompiers
- Du 11 au 12 septembre : Séjour dans les Alpilles
- Jeudi 25 septembre : 5 ans du marché
- Mercredi 8 octobre : Animation dans le cadre de la semaine Bleue
- Vendredi 31 octobre : Soirée Halloween
- Vendredi 12 décembre : Marché de Noël
- Mardi 16 décembre : Repas des anciens
- Jeudi 18 décembre : Spectacle de Noël pour les enfants de l'école

Informations pratiques

MAIRIE
BRESSON
11 Grand'Rue - 38320 BRESSON
Tél. 04 76 25 26 61 - Fax 04 76 25 35 55
mairie@village-bresson.fr
www.village-bresson.fr

Lundi 9h00 - 12h00 / 14h30 à 17h30
Mercredi 9h00 - 12h00
Vendredi 9h00 - 14h00 sans interruption

Marché hebdomadaire le jeudi de 16h30 à 19h30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
BRESSON BIBLIOTHÈQUE
7 Grand'Rue
Tél. 04 76 03 15 94
bibliotheque@village-bresson.fr
https://bresson.bibenligne.fr
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
Jeudi de 17h30 à 19h30
Samedi de 10h00 à 12h00.

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE
3, rue Malakoff
38031 GRENOBLE Cedex 01
Tél. 04 76 59 59 59
Fax 04 76 42 33 43
www.lametro.fr

Déchets et Voirie
N° vert 0 800 500 027 (n° gratuit)

Eau potable
Tél. 04 85 59 50 00

Régie assainissement (eaux usées)
Tél. 04 76 98 24 27

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
Police/gendarmerie	17
Pompiers	18
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Urgences médicales non vitales (soir et week-end)	0 810 15 33 33
Enfance maltraitée	119
Violences Femmes	3919
Urgence gaz GRDF	0 800 47 33 33
Urgence Eau potable	04 57 04 07 77
Urgence électricité ENEDIS	09 72 67 50 38

Directrice de la publication : Audrey GUYOMARD
Comité de rédaction : Audrey GUYOMARD - Hélène MARGUERITTE - Adeline GANNAT - Anne-Laure COSS.
Création graphique : B2C Communication - www.b2c-communication.fr
Impression : Manufacture d'Histoire Deux Ponts - Tirage : 400 ex. en papier recyclé - Dépôt légal : à parution.

Merci à Mme Conrad pour sa relecture.